



## Les Jeux dans les Hauts-de-Seine



**L'histoire des Hauts-de-Seine est liée à l'histoire de l'olympisme.** Le stade Yves-du-Manoir à Colombes était l'un des principaux sites des jeux Olympiques de 1924. Les cérémonies d'ouverture et de clôture s'y étaient déroulées, et le premier village olympique y a vu le jour.

Cent ans plus tard, les Hauts-de-Seine prennent logiquement une part active dans les Jeux de Paris 2024, par l'accueil de deux sites d'épreuves à Paris La Défense Arena à Nanterre pour les épreuves de natation, de water-polo, et de para natation, et au Stade Yves-du-Manoir pour les épreuves de hockey sur gazon. Le marathon olympique et la course de cyclisme sur route traverseront neuf communes des Hauts-de-Seine. Trois sites d'entraînement ont été retenus à Colombes, Gennevilliers et Rueil-Malmaison. Sans oublier les 46 centres de préparation aux Jeux (CPJ), partagés entre 20 communes, qui recevront des délégations étrangères. Les Hauts-de-Seine concentrent plus d'un tiers des centres de préparation aux Jeux de la région Île-de-France, preuve de la forte mobilisation des communes alto-séquanaises au service des Jeux, et de la grande qualité de leurs infrastructures.

Nous souhaitons également faire rayonner l'esprit olympique sur notre territoire, avec des Jeux populaires, au plus près des habitants. Le relais de la flamme traversera 19 communes des Hauts-de-Seine. Aussi, initiative unique et propre au département des Hauts-de-Seine avec l'engagement de la préfecture et de la DASEN (directrice académique des services de l'éducation nationale), le Tour Olympique et Paralympique du 92, entamé le 8 octobre 2023 et marrainé par Diane de Navacelle de Coubertin, descendante de Pierre de Coubertin, mobilise les 36 communes du département autour d'animations sportives et culturelles. Les Jeux de Paris 2024 doivent aussi léguer à la jeunesse des Hauts-de-Seine un « Héritage », par l'incitation des jeunes alto-séquanais à la pratique sportive, par la transmission des valeurs du sport, qui sont autant de valeurs citoyennes, et par le développement du handisport à l'échelle départementale. Depuis leur premier comité de pilotage organisé en novembre 2021, les services de l'État dans les Hauts-de-Seine s'emploient à favoriser les mobilités comme l'accessibilité des sites olympiques, en particulier pour les personnes à mobilité réduite (PMR), et à assurer la sécurité autour de ces sites. Nous nous mobilisons pleinement pour garantir la tenue des épreuves dans d'excellentes conditions matérielles, et ainsi faire des Jeux une réussite totale.

**Laurent HOTTIAUX,**  
préfet des Hauts-de-Seine

### L'info du mois

#### Modernisation et aménagement du stade départemental Yves-du-Manoir, à Colombes

100 ans après avoir été le principal site des jeux Olympiques de 1924, le stade départemental Yves-du-Manoir sera le site d'épreuve de hockey sur gazon des Jeux de Paris 2024.

Dans cette perspective, le département des Hauts-de-Seine a engagé en 2021 un projet de modernisation et d'aménagement de l'équipement à hauteur de 95 millions d'euros. Seront construits d'ici 2024 sept terrains supplémentaires, pour le hockey, le foot, et le rugby, des locaux administratifs et techniques, des salles d'entraînement et de musculation, et un parking. La tribune historique du stade et le terrain olympique vont aussi faire l'objet d'une rénovation. L'exemplarité environnementale constitue une priorité des travaux ; 90% des déchets et terres du chantier seront recyclés, les nouveaux bâtiments seront construits à 50% en bois labellisé, et 50% de la production d'électricité sera réalisée sur site.

Ces travaux ont pour objectif de redonner au stade Yves-du-Manoir sa place d'équipement sportif de référence, et de permettre aux alto-séquanais d'en profiter après 2024. A la suite des Jeux, la Fédération française de Hockey s'implantera à Yves-du-Manoir, et le Racing Club de France Hockey 92 y deviendra club résident, ce qui fera du stade le principal centre de la pratique du hockey sur gazon en France.

### Le chiffre du mois

**3**

sites d'entraînement seront localisés dans les Hauts-de-Seine, à Gennevilliers, Colombes et Rueil-Malmaison. Ils permettront aux délégations de s'entraîner à la natation synchronisée dans la piscine olympique de Colombes, et au football au stade Louis Boury de Gennevilliers. Le site de Rueil-Malmaison, quant à lui, accueillera les arbitres FIFA, qui ont eux aussi, besoin d'une préparation sportive. A la différence des 46 centres de préparation aux Jeux (CPJ) présents dans les Hauts-de-Seine, les sites d'entraînement pourront recevoir plusieurs délégations à la fois, pour des entraînements simultanés, et offriront aux athlètes un cadre d'entraînement proche de la réalité des sites d'épreuves. Les infrastructures ont donc été soigneusement sélectionnées.

### Agenda !

**17 novembre 2023**

Visite du stade Yves-du-Manoir à Colombes

**17 novembre 2023**

Soirée des champions du sport adapté

**30 novembre 2023**

Visionnage du film « Hip hop et break » à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

### Le Tour Olympique et Paralympique du 92 (TOP 92)

Le Tour Olympique et Paralympique (TOP 92) est un parcours ralliant les 36 communes des Hauts-de-Seine, et durant lequel sont organisées des animations sportives et culturelles sur l'olympisme et de ses valeurs.

Le TOP 92 a débuté le 08 octobre 2023 à Colombes et durera 7 mois, jusqu'au 07 avril 2024. L'évènement est marrainé par Diane de Navacelle de Coubertin, descendante du baron Pierre de Coubertin, fondateur des Jeux Olympiques tels que nous les connaissons dans leur forme moderne. Il traverse l'ensemble des communes du département, en reliant les deux villes qui accueillent des sites d'épreuves lors des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, à savoir Colombes et Nanterre.

Le passage du TOP 92 d'une commune à l'autre est matérialisé par la transmission d'un vase, conçu spécifiquement par la Manufacture de Sèvres, située dans les Hauts-de-Seine. C'est un symbole fort, puisque la Manufacture avait déjà fabriqué plusieurs trophées lors des Jeux Olympiques de 1924. Chaque début de semaine, ce vase est transmis à une nouvelle commune lors d'une cérémonie de passation, planifiée par l'ancienne commune hôte. Le parcours du TOP 92 est décomposé en deux boucles, une boucle nord et une boucle sud.

Au fil des semaines successives, les communes hôtes organisent, en lien avec le tissu associatif local, les établissements scolaires, et avec le soutien et l'accompagnement des services de l'État, des animations sportives et culturelles reliées à l'olympisme et ses valeurs. Les jeunes en service civique dans le cadre du service national universel (SNU) contribuent à la réalisation de ces projets. Les thématiques des animations ont été inspirées du plan « Héritage » élaboré par Paris 2024, et sont extrêmement variées ; l'inclusion, la santé, l'environnement, la prévention, l'emploi, la culture, l'art, et l'engagement. Elles se traduisent par l'organisation d'ateliers participatifs, de temps de sensibilisation, notamment au handisport, de représentations, ou d'activités physiques collectives, toujours en lien avec le sport et ses valeurs.

Cet évènement itinérant est une initiative unique et propre au département des Hauts-de-Seine. Il témoigne de la volonté forte des communes de préparer et s'inscrire dans la dynamique des Jeux de Paris 2024. C'est un moment fédérateur, puisqu'il rassemble l'ensemble des acteurs des Hauts-de-Seine, les services de l'État, les collectivités, les habitants, les établissements scolaires, et les mouvements associatifs. Il contribue à faire des jeux Olympiques et Paralympiques une fête populaire, permet la mobilisation des alto-séquanais autour d'une dynamique commune, et favorise la promotion des valeurs du sport, mais aussi la sensibilisation au handisport.



Le vase Mayodon 47 : Œuvre d'art conçue par la Manufacture de Sèvres qui sera transmis tel un flambeau de commune en commune..



Cérémonie de passation du vase de la Manufacture de Sèvres des communes de Sèvres à Meudon, sous l'égide de l'ambassadrice Diane de Navacelle de Coubertin, le dimanche 22 octobre dernier.



## 3 Questions à...



**Michel GODARD, directeur du CREPS (Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive) Île-de-France**

### Quelles sont les missions du CREPS ?

Le CREPS Île-de France, situé à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) est sous double tutelle : l'État et la Région. Il a 3 missions. **Le sport de haut niveau** où le CREPS accueille 15 fédérations sportives qui ont implanté des « pôles », structures permettant l'entraînement permanent des futurs talents sportifs et la conduite de leur scolarité. C'est ce qu'on appelle le double projet.

**La formation professionnelle et l'apprentissage** dans le domaine du sport et de l'animation. Le CREPS forme, chaque année, 1200 stagiaires qui ont pour objectif d'apprendre un métier et d'acquérir des compétences (par exemple : maître-nageur, professeur de fitness et de musculation, éducateur sportif, entraîneur...).

**L'accueil de stages divers et variés** (principalement pour les fédérations sportives), la détection des jeunes talents, la formation de leurs cadres ou de leurs arbitres, mais également répondre aux sollicitations de l'Etat et des collectivités territoriales pour la mise en œuvre des politiques publiques.

### Quel est son rôle pour les JO ?

Le CREPS est « **centre de préparation aux Jeux (CPJ)** » : cela veut dire qu'il peut accueillir des délégations françaises et étrangères qui préparent les jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. A ce jour, des contacts ont été pris avec des nations étrangères dans plusieurs sports mais rien n'est formalisé.

Régulièrement, **le CREPS accueille des équipes de France ou des équipes étrangères** pour des stages sportifs. Ses équipements sportifs, son pôle médical et paramédical, son hébergement et sa restauration sont de grande qualité et permettent de répondre aux attentes des équipes nationales et étrangères qui préparent les grandes échéances internationales.

### Comment abordez-vous cet évènement international ?

Nous sommes sereins, mais attentifs. Nous devons mettre tout en œuvre pour répondre aux diverses sollicitations des fédérations sportives et nations étrangères. D'ores et déjà, nous accueillerons un stage franco-allemand de jeunes, à la demande du CNOSF et des séminaires internationaux d'entraîneurs à la demande d'organisation mondiale. Avant la fin de l'année, nous aurons notre programme d'accueil définitif. C'est un moment exceptionnel, unique dans une vie, tous les collaborateurs du CREPS sont imprégnés de l'arrivée proche de cette échéance mondiale.

C'est également **un levier qui permet de rénover et de moderniser le CREPS** (la Région investit 42 M€), c'est également le moment de **se préparer pour le sport de haut niveau de demain**. L'héritage est essentiel ; il doit permettre de rendre la France plus sportive en lien avec la question de la santé des personnes, mais aussi de créer les conditions d'un meilleur accueil des sportifs en devenir.

Enfin, **c'est une fête populaire** qui, j'en suis convaincu, sera une réussite dans notre pays et permettra d'accroître la notoriété de la France dans le monde entier.

## Stade Paris La Défense Arena



Paris La Défense Arena à Nanterre, recevra la natation, le water-polo et la para-natation. Deux piscines provisoires seront installées dans l'enceinte.

# Les sites des Jeux dans les Hauts-de-Seine et du parcours du TOP 92

